

- Abosonda Justin de Mazalanga *[Signature]*
- Matanga Molanga de Bokweli *[Signature]*
- Gapa Gbanga de Bokweli *[Signature]*
- Mateza Ediméa de Ngale *[Signature]*
- Manakabo Mandeba de Bombilo Ebomi *[Signature]*

- Mondele Fidèle de Ngale *P.O. Au*
- Ebenga Linzamba de Ngale Wale
- Swapele Egala Kumu SICOBOIS *[Signature]*
- Boleko Inongo Jeef SICOBOIS *[Signature]*
- Limbaya Ndosó José SICOBOL *[Signature]*
- Mondele Ngumbala Chef de Mondunga *[Signature]*
- Jean Pierre Esange PABO *[Signature]*



[Handwritten signature]

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRENEGOCIATION DE LA CLAUSE SOCIALE DU CONTRAT DE CONCESSION FORESTIERE ENTRE MONDUNGA ET LA SICOBOIS.

L'an deux mil onze, dix-huitième jour du mois de juillet, sont réunis sous la facilitation de monsieur Jean Pierre ESANGE Bolimo, Président du comité de gestion de l'ONGD/PABO, les représentants désignés par les 06 localités de groupement Mondunga aux fins de préparer les négociations de la clause sociale du cahier des charges des communautés Mondunga constitués des localités Ngale ; Bokweli ; Mazafanga ; Kanea , Bombilo Ebomi , Bombilo Lipembe en présence du Chef de groupement en la personne de Monsieur Guillaume Mondele Ngumbala, dans la salle de l'école primaire Baboti.

A l'ordre du jour :

- Désignation des membres dirigeants du comité local de gestion issus de la liste des membres élus à l'assemblée générale électorale des membres des comités locaux de gestion et de suivi à la date du 25 juin 2010.
- Identification des besoins en infrastructures et services socio-économiques et leurs coûts estimatifs.

Déroulement de la réunion :

Le facilitateur a pris le premier la parole pour son mot introductif en remerciant les participants pour avoir quitté leurs occupations et acceptés le mandat qui leur est donné par leurs communautés respectives.

Il a ensuite félicité le chef de groupement de Mondunga et toute la notabilité qui sont restés confiants en adoptant cette approche qui a fait alternative à la première lors des premières tentatives de rencontres entre la SICOBOIS et les communautés Mondunga à Bokweli où les choses n'ont pas abouti à bon escient.

Puis le facilitateur a fait le rappel de la lettre et de l'esprit de quelques idées sur le code forestier en matière des droits et les responsabilités des uns des autres en matière de l'exploitation forestière et de l'arrêté 023 du 08 juin 2010.






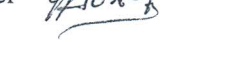

Après, le facilitateur en tant que modérateur a passé la parole à monsieur Justin Abosonda qui a proposé une approche pour les travaux de la journée. La proposition a été approuvée par l'ensemble des participants qui ont demandé au facilitateur d'identifier avec eux l'identification des besoins prioritaires pour leurs communautés respectives et estimé les coûts estimatifs des infrastructures et services sociaux de base.

Le facilitateur leur a répondu que cela ne pose pas problème mais il faudrait que les représentants de chaque localité puissent donner la liste des infrastructures et services souhaités pour arriver à bien faire la synthèse du groupement Mondunga. Mais comme vous souhaitez de faire ce travail ensemble passons à cet exercice de chronogramme pour finir par l'identification des besoins et leurs coûts estimatifs de 2011 à 2014 et une liste des infrastructures et services socio-économiques a été faite pour l'ensemble de 06 localités de groupement Mondunga.







La seconde étape du jour a été la désignation aux postes de Président, du Trésorier et du Secrétaire, des conseillers des Comités locaux de gestion et de suivi et des notables signataires. Durant trente minutes, le facilitateur s'est retiré de la salle en laissant les membres mandatés par les communautés de 06 localités de faire ce travail, qui n'était que la dernière étape de la désignation des représentants des 06 Communautés en matière de l'accord de la clause sociale du contrat de concession entre la SICOBOIS et les Mondunga.

signature de l'accord.

Pour le comité local de gestion, la composition est la suivante :

- | | | |
|---------------------------------------|------------|---|
| - Jean Ayenge Saki de Ngale : | Président, |  |
| - Justin Abosonda de Mazalanga : | Trésorier |  |
| - Camille Mateza Edima de Ngale : | Secrétaire |  |
| - José Asuka de Bombilo Lipembe : | Conseiller |  |
| - Octave Ngia Evonga de Bombilo Ebomi | Conseiller |  |
| - Mandulu de Kanea | Conseiller |  |
| - Boniface Matanga Molanga de Bokweli | Conseiller |  |

Pour les membres du comité local de suivi.

- | | | |
|---|----------|---|
| - Déo Dzanga Abilinda de Ngale : | Membre ; |  |
| - David Momi de Bombilo Lipembe : | Membre ; |  |
| - Manakabo Mandeba de Bombilo Ebomi ; | Membre ; |  |
| - GALIA-MARODA ^{GALIA-MARODA} Evonga de Kanea : | Membre ; |  |
| - Jean Pierre Gapa Ngbangu de Bokweli : | Membre ; |  |
| - Matumba Gasale de Mazalanga : | Membre. |  |

Pour les signataires de l'Accord de la Clause sociale avec la SICOBOIS, il s'agit de

- Guillaume Mondele Ngumbala : Chef de groument Mondunga,
- Camille Ebenga Lidjamba : Notable Ngale,
- Nicodème Ebinda : Notable Mazalanga ;
- Valentin Ebenga : Notable Kanea ;
- Ngia Evonga : Notable Bombilo Ebomi ;
- Jacques Matsidi Mayale : Notable Bombilo Lipembe ;
- Kambili Mangbau : Notable Bokweli.

Après échanges et débats, la réunion qui a débuté à 10h30' ; elle a pris fin à 17h56' heures de Ngale mondunga.

Fait à Ngale, le 18 juillet 2011.

Rapporteur,

Camille Mateza Edima.

Liste des participants en annexe.



=: MABO :=

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'EQUATEUR
DISTRICT DE LA MONGALA
TERRITOIRE DE LISALA
BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR/TERRITOIRE.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17/07/2012
TENUE AU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU TERRI-
TOIRE AVEC LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE
CIVILE PABO ET LA SICOBOIS.-

- ETAIENT PRESENTS :
- 1/ Administrateur de Territoire (Président du Comité de Suivi)
 - 2) Superviseur de l'Environnement (Secrétaire du Comité de Suivi)
 - 3) Chef du Personnel de la SICOBOIS.
 - 4) Le Représentant de la Société Civile PABO.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Examen du rapport trimestriel du Comité Local de Gestion en ce qui concerne la construction de 2 bureaux.
(Voir compte rendu de la réunion du CLG 08/12/2011)
- 2) Déblocage des travaux suite au détournement des fonds par l'ancien Comité de Gestion.

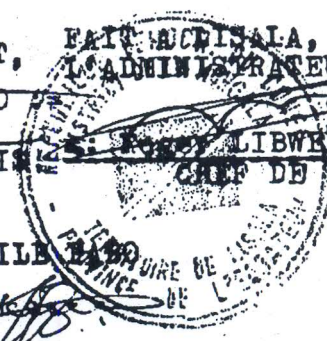
L'Administrateur de Territoire après avoir passé en revue les travaux entrepris par l'ancien Comité de Gestion et l'entrepreneur MATA BOFINDJI, ayant été saisi dans la réunion de restitution sur l'évaluation et suivi de la clause sociale du cahier des charges par le Délégué de la PABO venu de KINSHASA a constaté ce qui suit :

- La surfacturation des biens matériels pouvant servir à la construction des infrastructures sociaux-économiques; ce qui a fait butter l'ancien Comité de Gestion à faire finir ces dits travaux.

Examinant dans l'ensemble cette situation et cherchant des voies et moyens une issue de sortie, l'Administrateur du Territoire a trouvé bon de convoquer une session extraordinaire ce Mercredi 18/07/2012 avec toutes les parties prenantes de la signature de la clause sociale du 21/05/2011 pour débloquer la situation et permettre à la Communauté de POPOLO et son nouveau Comité de Gestion d'achever les travaux tout en respectant les chronogrammes des activités du développement local tel que initié dans le protocole d'accord.

Commencée à 09 heures 30', la réunion est terminée à 12 heures 45' après que toutes les parties ont été d'accord pour la Session extraordinaire prévue le Mercredi 18/07/2012 à la même heure et dans la même salle.

- LE SUPERVISEUR DE L'ENVIRONNEMENT, ~~FAIT LISALA, LE 17/07/2012.-~~
=: Camille LONGONGO-YONDOKOLO
~~L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,~~
- LE CHEF DU PERSONNEL DE LA SICOBOIS, ~~=: ROGER LIBWELLO Mata-MOPOTI :=~~
Jief Boleko
CHEF DE DIVISION.-
- LE REPRESENTANT DE LA SOCIETE CIVILE PABO
NAURIC NOKENBI



=: MABO :=

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DE L'EQUATEUR
DISTRICT DE LA MONGALA
TERRITOIRE DE LISALA
BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR/TERRITOIRE.

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE
SUIVI DE LA CLAUSE SOCIALE DU CAHIER DES
CHARGES TENUE CE MERCREDI 18/07/2012 SOUS
LA PRESIDENCE DE MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR
DE TERRITOIRE.-**

- PARTICIPANTS :**
- 1/ Administrateur de Territoire (Président du Comité de Suivi)
 - 2) Superviseur de l'Environnement (Secrétaire du Comité de Suivi)
 - 3) Chef du Personnel Représentant de la SICOBOIS
 - 4) Le Représentant de la Société Civile PABO
 - 5) Le Chef de Groupement POPOLO
 - 6) Le Président du Comité de Gestion de POPOLO
 - 7) Le Secrétaire du Comité de Gestion
 - 8) Le Trésorier du Comité de Gestion
 - 9) Le Secrétaire Administratif du Territoire.

Prenant la parole à l'ouverture de la réunion, l'Administrateur de Territoire a fait voir aux participants qu'il est fort indigné puisque les travaux de construction des bureaux n'avancent pas. Il a ensuite ajouté que pour cette réunion d'aujourd'hui il n'a pas prévu beaucoup de points à l'ordre du jour, seulement le seul point capital : le déblocage et les divers.

Parlant du ~~leur~~ déblocage, il recommande à la SICOBOIS de décaisser le montant de solde de 10 % pour faire avancer les travaux par le nouveau Comité et qu'il serait prêt pour un suivi direct pour qu'il n'y ait pas de failles comme ce fut le cas précédent.

Le Facilitateur PABO prenant la parole à son tour abonde dans la même optique et signifie à l'Assemblée que la Communauté locale de POPOLO fait pour eux une fierté car, ils ont été la première des Communautés locales à signer la clause sociale avec leur partenaire qui est la SICOBOIS. Ainsi ajoute-il, toutes les parties prenantes doivent fournir des efforts et des conseils techniques par rapport à l'arrêté 023 et le protocole d'accord y afférent pour que les choses avancent. Il ajoute encore que la mission de suivi et d'évaluation qu'il vient d'effectuer récemment prouve encore qu'il y a avait le manque de maturité de l'ancien Comité de Gestion ce qui les a conduit à ce blocage. Maintenant qu'ils se sont organisés avec le nouveau Comité de Gestion validé par l'Administrateur de Territoire, il faudrait leur faciliter la tâche pour qu'ils aillent de l'avant.

Le nouveau Président du Comité de Gestion prenant parole à son tour, fait voir à l'Assemblée que nul n'ignore la situation telle que gérée par l'ancien Comité de Gestion et son Entrepreneur, suggère qu'il ne souhaite pas retomber dans les mêmes erreurs. Pour ce qui est de montant alloué à des déclarations trimestrielles il donne la charge des achats des matériels pouvant servir aux infrastructures sociaux-économiques à la SICOBOIS. (Tôles, clous, ciments, bois ...).

... / ...

Mais pour l'instant précise-t-il, il souhaite que le solde de 10 % soit décaissé pour lui permettre de continuer les travaux et d'apaiser aussi le climat au niveau de la base.

Le Chef de Groupement s'adressant à son tour à l'Administrateur de Territoire et l'Assemblée, signifie qu'il n'est là que pour trouver des solutions pouvant lui permettre de décampter la situation et d'apaiser aussi le climat au niveau de son entité, car nombreux ceux qui croient que les choses ne pourront pas avancées.

Le Chef du Personnel à son tour prenant la parole, a remercié l'Administrateur de Territoire pour son courage de faire convoquer cette réunion extraordinaire pour trouver une issue de sortie de crise. Il a en outre clarifié à l'Assemblée que si la Communauté locale de POPOLO a eu un blocage au niveau de leurs activités de développement local, cela n'engage que le Comité de Gestion et non SICOBOIS car il y a des correspondances officielles qui ont prouvé leurs attentes. Maintenant qu'il souhaite avec le nouveau Comité de Gestion avancer dans leurs travaux, ce qui est souhaitable de la part de la SICOBOIS pour être soumis à l'hierarchie, c'est de voir comment ils ont planifié (fait la prévision) de ce solde de 10 %; c'est à dire, justifier les dépenses engagées.

L'Administrateur de Territoire félicitera les déclarations du Chef du Personnel et propose au nouveau Comité de faire ce planning dont le voici :

- Fondation	260	dollars
- Elévation murs	540	-"
- Eaux	250	-"
- Sable	220	-"
- Briques	200	-"
- Jeton de présences	180	-"

Après que les membres du Comité de Gestion se sont retirés pour faire cette prévision et présenter à l'Administrateur de Territoire qui l'a approuvé, il restait au Chef du Personnel de la faire transmettre à son hiérarchie pour son adoption et son décaissement.

Commencée à 09 heures 30', la réunion est terminée à 14 heures 30'.--

AINSI FAIT A LISALA, LE 18/07/2012

- 1/ L'ADMINISTRATEUR/TERRITOIRE : Roger LIBWELO Mata-MOPOTI
- 2/ SUPERVISEUR DE TERRITOIRE ECN : Camille LONGONGO
- 3/ PRESIDENT DU COMITE DE GESTION : Eugène GBEGBE
- 4/ CHEF DE GROUPEMENT POPOLO : Venance NGAMBO-MALUKU
- 5/ SECRETAIRE RAPPORTEUR DE GESTION : MONGOMO-TUMBU
- 6/ TRESORIER DU COMITE DEG GESTION : MONINGA-ABOLA
- 7/ SECRETAIRE ADMINISTRATIF DU TERRITOIRE : AGBEBA-DIOMA
- 8/ REPRESENTANT DE L'ONG PABO : Maurice MOKEMBI
- 9/ CHEF DU PERSONNEL SICOBOIS : JEEF BOLEKO